

## PROCÈS-VERBAL

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2025

#### Résolution n°1 – Modification des statuts

Les membres, réunis le 16 mai 2025 en assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la proposition de modification des statuts par le conseil d'administration, valident ces nouveaux statuts.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2025

#### Résolution n°2 – Rapport moral

Les membres, réunis le 16 mai 2025 en assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture par la Vice-présidente du rapport moral du conseil d'administration sur le fonctionnement de l'association pendant l'exercice, ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024, approuvent celui-ci de même que les opérations résumées dans ce rapport.

#### Résolution n°3 – Rapport d'activités

Les membres, réunis le 16 mai 2025 en assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture par le Secrétaire du rapport d'activités du conseil d'administration sur le fonctionnement de l'association pendant l'exercice, ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024, approuvent celui-ci de même que les opérations résumées dans ce rapport.

#### Résolution n°4 – Rapport financier

Les membres, réunis le 16 mai 2025 en assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture par le Trésorier du rapport financier du conseil d'administration ainsi que celle du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, de même que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### Résolution n°5 – Affectation du résultat

Les membres, réunis le 16 mai 2025 en assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la proposition du conseil d'administration d'affectation des résultats, décident de les affecter de la façon suivante, à savoir -31 018€ au poste « Fonds propres ».

#### Résolution n°6 – Élection du tiers sortant des administrateurs

Les membres, réunis le 16 mai 2025 en assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance des candidats au poste d'administrateur de l'association désignent, pour une période de trois exercices, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 :

- Jérôme BIGNON
- Benoit BITEAU
- Isabelle DUBOIS
- Olivier HUBERT
- Geneviève MAGNON
- Michel MÉTAIS
- Hubert OTT
- Jean-Louis ROUMEGAS
- Alain SALVI
- Michaël WEBER

**Questions diverses – Motion pour remercier Jérôme Bignon de son engagement pour Ramsar France**

Jérôme Bignon a indiqué quitter la présidence de l'association cette année. Il reste néanmoins administrateur de Ramsar France, et travaillera à une passation efficace avec la personne qui lui succèdera.

Les adhérents, les administrateurs et les salariés de Ramsar France souhaitent donc remercier chaleureusement Jérôme Bignon pour son engagement en faveur des zones humides pendant ses mandats parlementaires, et pour son action à la présidence de Ramsar France depuis sa création en 2011.

*Administrateurs présents : Luc Barbier, Laurent Godé, Olivier Hubert, Jean Jalbert, Thierry Lecomte, Geneviève Magnon, François Pinet, Frédérique Tuffnell.*

*Administrateurs excusés : Stéphan Arnassant, Jérôme Bignon, Teresa Dias, Cédric Marteau, Michel Métais, Alain Salvi.*

## RAPPORT MORAL 2024

La Vice-présidente, Frédérique Tuffnell, rappelle les événements majeurs que l'association a connus en 2024, année notamment marquée par le premier séminaire Ramsar en Outre-mer, mais aussi par des reculs tant dans les prises de position de l'Etat (BCAE2) que dans la définition des zones humides (PPL Duplomb).

Évènements marquants de l'année écoulée
<p><u>Vie de l'association</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'année 2024 a permis l'organisation des événements phares de la structure (séminaire Ramsar, lancement de la JMZH), et de voir 2 sites rejoindre le réseau en début d'année.</li> <li>• Les finances de la structure sont saines et stables, permettant la pérennisation des deux salariés.</li> <li>• L'association a renforcé ses partenariats avec les têtes de réseau des aires protégées et les associations environnementales, ce qui traduit et formalise notre reconnaissance par nos pairs sur les sujets liés aux zones humides.</li> </ul>
<p><u>Semaine internationale des zones humides (La Réunion)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la première fois depuis l'existence du séminaire annuel des acteurs des sites Ramsar, l'édition 2024 s'est tenu en Outre-Mer, sur l'île de la Réunion.</li> <li>• Cet événement hors norme a été l'opportunité de créer « semaine internationale des zones humides », en couplant cet événement avec l'atelier du 4<sup>ème</sup> Plan National pour les Milieux Humides, la constitution d'une Initiative Régionale Ramsar pour l'Afrique australe (SARRI), et l'organisation d'animations dédiées au grand public.</li> <li>• Plus de 260 personnes, issues de France et de 12 pays d'Afrique australe, se sont donc réunies pendant 5 jours pour échanger autour des zones humides et partager leurs expériences.</li> <li>• Ramsar France a donc contribué activement à l'organisation de cet événement, en lien étroit avec le GIP RNN ESP, le pôle-relais ZH tropicales, le MTE et l'OFB.</li> </ul>
<p><u>Coordination de la Journée Mondiale des Zones Humides et de la journée de lancement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis 2015, l'association Ramsar France est chargée de la coordination nationale de la JMZH.</li> <li>• En 2024, près de 980 animations ont été organisées, dans 101 départements et collectivités d'outre-mer, sensibilisant ainsi plus de 35 000 personnes.</li> <li>• La journée de lancement a eu lieu à Lattes (Hérault) le 1<sup>er</sup> février, et était coorganisée avec l'EPTB du Lez et le pôle-relais Lagunes méditerranéennes. Plus de 100 personnes ont participé à cet événement, pour échanger sur le lien entre ces écosystèmes et notre mode de vie.</li> </ul>
<p><u>Labellisation des Marais et tourbières des montagnes du Bugey (Ain)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le site a été labellisé le 22 mars 2024, et le diplôme Ramsar a été remis par le président de Ramsar France, lors d'une cérémonie organisée sur le territoire le 13 juin 2024.</li> </ul>
<p><u>Extension du Lac du Bourget, Marais de Chautagne au Marais de Lavours (Ain)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'extension du site a été réalisée le 22 mars 2024, et le diplôme Ramsar a été remis par la vice-présidente de Ramsar France, lors d'une cérémonie organisée sur le territoire le 3 mai 2024.</li> </ul>

### Évènements marquants de l'année écoulée

#### Suivi de plusieurs sites (8) engagés dans la démarche de labellisation

- *Val d'Allier bourbonnais (03-18-58) ;*
- *Loire des confluences (37-49) ;*
- *Marais de Rochefort (17) ;*
- *Basse vallée de la Charente (17) ;*
- *Tourbières du Cézallier et de l'Artense (15-63) ;*
- *Marais d'Olonne (85) ;*
- *Tourbières des Monts d'Arrée (29) ;*
- *Tourbières des Saisies beaufortains (73).*

#### Des reculs environnementaux qui touchent directement l'association et son réseau

- Mise en œuvre de la BCAA2 imposée aux agriculteurs des sites Ramsar décidée mi-2024, sans concertation avec les sites Ramsar ni l'association, remettant ainsi en cause la doctrine de « non-règlementation spécifique » aux sites Ramsar qui prévalait depuis 1986.
- Cette décision compromet la dynamique de labellisation, jusqu'alors active ; deux sites ont déjà annoncé suspendre leur candidature. Le nombre de labellisations dans les années à venir risque d'être durablement affecté.
- Une proposition de loi vise également à modifier la définition des zones humides (pour l'assouplir), ce qui aurait une incidence sur la préservation de ces milieux, et des sites Ramsar.
- Ramsar France souhaite donc renforcer son action de plaidoyer pour continuer à œuvrer à la préservation des zones humides et des sites Ramsar.

### Objectifs de développement durable associés



## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Le rapport d'activités concerne la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

### Représentation de Ramsar France

- Participation du Président au comité de suivi du site Ramsar « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre », le 30 janvier.
- Participation du président Jérôme Bignon et de la vice-présidente Frédérique Tuffnell à la cérémonie de remise du diplôme du site Ramsar du Marais Poitevin, le 2 février.



Remise du diplôme Ramsar au Président du PNR du Marais Poitevin, le 2 février 2024 © Ramsar France

- Audition de la vice-présidente Frédérique Tuffnell à l'Assemblée nationale, sur le rapport parlementaire « Terres d'eaux, Terres d'avenir », le 2 avril 2024.
- Participation du Directeur, avec les têtes de réseau des aires protégées à une rencontre organisée par le cabinet du Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité, le 25 avril.
- Participation de la vice-présidente Geneviève Magnon à la cérémonie de remise du diplôme du site Ramsar du Lac du Bourget, Marais de Chautagne et de Lavours, le 3 mai.



Remise du diplôme Ramsar aux élus du site, le 3 mai 2024 © CD01

- Réunions du groupe Zones Humides Infos du 5 avril, 5 juillet et 29 août 2024.
- Participation de la vice-présidente Geneviève Magnon à la réunion sur l’atlas des tourbières de France, le 13 mai 2024.
- Participation du président à la cérémonie de remise du diplôme du site Ramsar des Marais et tourbières des montagnes du Bugey, le 13 juin.



*Remise du diplôme Ramsar aux élus du site, le 2 juin 2023 © CD01*

- Intervention lors du webinaire à destination des guides nature Qualinat le 13 juin 2024.
- Participation au comité de pilotage de la Fête de la nature 2024 et 2025 : 20 juin, 18 octobre 2024.
- Participation aux Assises Nationales de la Biodiversité à La Rochelle, coordination et tenue d’un stand partagé avec les Pôles-relais zones humides les 18 et 19 septembre 2024.
- Participation aux Université de la Biodiversité à Rochefort, le 20 septembre.
- Participation au Forum des gestionnaires d’aires protégées, le 8 octobre.
- Intervention dans la Formation Gestion intégrée des zones humides organisée par l’OFB : 3-4 décembre 2024 (Paraclet – Somme)
- Participation à la réunion des experts de la COP15, le 9 décembre 2024.

#### Plan national d’actions pour les milieux humides

- Participation aux réunions de plusieurs groupes thématiques (GTh) :
  - Gth CESP, les 1<sup>er</sup> mars, 18 avril, 2 octobre
  - GTh Agriculture, Forêt et Loisirs les 3 avril et 6 décembre
  - GTh Connaissances, le 13 décembre



#### Observatoire National de la Biodiversité

- Participation aux réunions thématiques "Milieux humides" du 7 mars et 16 avril 2024.

#### Instances nationales

- *Comité national de la Biodiversité*

Participation de l'animateur aux réunions du 4 janvier, 25 janvier, 14 mars, 21 juin, 18 septembre et 4 décembre 2024.

- *Conférence des Aires protégées de l'Office Français de la Biodiversité*

Participation des représentants de l'association, Thierry Lecomte et

Geneviève Magnon, aux réunions du 11 mars, 16 mai, 4 juillet, 1<sup>er</sup> octobre et 3 décembre 2024.



#### Cercle français des maires des villes Ramsar

- Organisation de la réunion annuelle des maires des villes françaises, le 15 mai 2024 à l'Hôtel de ville d'Amiens. Quatre des six villes labellisées étaient présentes (Amiens, Belval-en-Argonne, Courteranges, et Pont-Audemer) ainsi que des villes ayant fait acte de candidature (Abbeville, Arles, Hampigny).
- Les participants ont pu notamment accueillir les nouvelles villes participantes ; échanger sur leurs actions, actualités et projets de leur commune en lien avec les zones humides ; le cadre de travail et le lien entre le réseau national et international ; les modalités d'attribution et de renouvellement du label ; et la participation au 3<sup>ème</sup> cercle international des villes labellisées de Dongying (Chine).

#### Groupe de surveillance CESP de la convention de Ramsar

- L'association Ramsar France a été désignée comme nouveau correspondant CESP ONG pour la convention de Ramsar en 2022.
- En cette qualité, Denis Berlemont participe au groupe de surveillance CESP (CEPA oversight panel – CEPA OP) de la convention de Ramsar depuis mars 2023.
- Le CEPA OP s'est réuni à plusieurs reprises pour préparer et implémenter le plan de travail CESP de la convention pour la période 2023-2025.
- Participation aux réunions : 6 février, 18 mars, 7 mai, 27 juin, 11 septembre.
- Intervention dans le webinaire CEPA organisé par le Secrétariat de la convention de Ramsar le 3 avril 2024 (<https://youtu.be/dqJ2nuL0oIE>.)
- Présentation des travaux du CEPA OP dans la réunion Europe pré-CP 63 (17 mai).

#### International

- Participation au jury de l'Appel à Projets JMZH de MedWet.
- JMZH 2024
  - Notation des 48 dossiers soumis. 34 projets dotés dans tous les pays Méditerranéens.
  - Participation à la réunion du jury : 11 janvier 2024.
- JMZH 2025
  - Notation des 47 dossiers soumis. 35 projets dotés dans tous les pays Méditerranéens.
  - Participation à la réunion du jury : 20 décembre 2024.

### Activité de l'association liée aux évolutions règlementaires concernant les sites Ramsar et les zones humides

- Mise en œuvre de la BCAE2
  - Le 18 juillet 2024, la définition des périmètres d'application de la BCAE2 « Préservation des zones humides et des tourbières », s'est appuyée sans concertation avec les principaux intéressés (les sites Ramsar et l'association, qui les représente) uniquement sur les sites Ramsar, mettant ainsi à mal l'approche positive et volontaire « sans contrainte et avec le territoire » qui prévalait depuis 1986.
  - Ramsar France s'est mobilisé, et avec lui les réseaux d'aires protégées et autres structures associées, pour intervenir via ses membres et administrateurs dans les régions, sur les plans national et européen, afin de tenter d'infléchir les décisions ministérielles, défavorables au réseau des sites Ramsar et des zones humides en général.
  - De nombreux échanges et réunions ont donc eu lieu cette année sur ce sujet :
    - Visioconférence avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité le 24 juillet ;
    - Visioconférence avec des députés le 26 juillet ;
    - Echanges avec des ONG le 30 août, 6 septembre, 13 septembre, 27 novembre
    - Echanges mail et visio avec les membres de la Conférence des Aires protégées, afin de s'opposer à cette décision ;
    - Echange avec la Commission européenne le 20 décembre 2024.
- Proposition de loi visant à modifier la définition des zones humides
  - Fin 2024, des propositions de loi souhaitant remettre en cause la définition légale des zones humides ont été examinées au Sénat ;
  - Ramsar France a donc produit un argumentaire pour expliquer les enjeux et les conséquences si ce texte était voté, et continué à travailler avec les têtes de réseau aires protégées et les associations environnementales, pour convaincre de ne pas modifier cette définition des zones humides.

### Rédaction de la stratégie 2025-2027 et bilan de la stratégie 2020-2024 de l'association

- Rédaction du bilan de la stratégie 2020-2024 de l'association, selon les orientations et objectifs fixés dans celle-ci ;
- Préparation de la stratégie 2025-2027, en lien avec le conseil d'administration et les structures qui financent une partie des actions de l'association : Ministère en charge de l'Ecologie, Office Française de la Biodiversité.

## **Actions engagées par Ramsar France**

### **Séminaire des gestionnaires de sites Ramsar 2024**

- Le 16<sup>ème</sup> séminaire des acteurs des sites Ramsar s'est tenu du 22 au 24 mai 2024, au Musée Stella Matutina de Saint-Leu (La Réunion), à proximité du site Ramsar de l'Étang Saint-Paul.
- Cette édition était particulière, puisque le séminaire était organisé pour la première fois en Outre-Mer. Cette particularité a offert la possibilité de créer une « semaine internationale des zones humides », en couplant cet événement avec l'atelier du 4<sup>ème</sup> Plan National pour les Milieux Humides, la constitution d'une Initiative Régionale Ramsar pour l'Afrique australe (SARRI), et l'organisation d'animations dédiées au grand public. Tout ceci valorisant la dimension et l'essor international du réseau.
- Pendant 5 jours, plus de 260 personnes de France et de 12 pays d'Afrique australe étaient réunies autour du thème : " La restauration des zones humides dans un contexte de changement climatique", avec des séances en plénière, des ateliers de travail, des visites pour échanger sur les spécificités du territoire, et des échanges de retours d'expériences entre pays.
- Co-organisé avec Groupement d'intérêt public de la RNN Étang de Saint-Paul, le pôle-relais Zones humides tropicales, les Ministères de la Transition Ecologique et celui de l'Outre-Mer, et l'Office français de la Biodiversité.



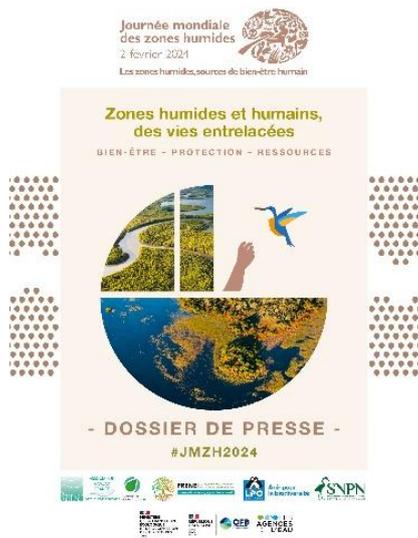
16<sup>ème</sup> séminaire Ramsar, La Réunion © Ramsar France, GIP RNN ESP

### Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

- Depuis 2016, l'association Ramsar France a la charge de la coordination nationale de la JMZH, en partenariat avec l'OFB, les Pôles-relais zones humides, la LPO, la FNH et le FRENE.

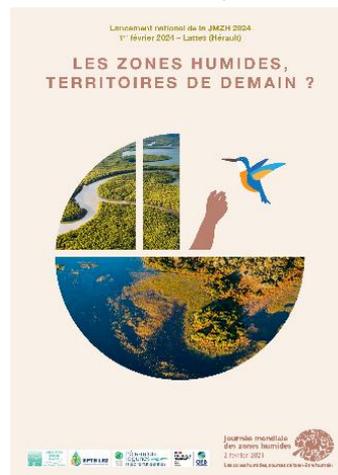
### JMZH 2024

- Conception, rédaction et diffusion d'un Dossier de presse et d'un communiqué de presse (26 janvier)



[https://www.zones-humides.org/sites/default/files/images/JMZH/DP\\_JMZH\\_2024.pdf](https://www.zones-humides.org/sites/default/files/images/JMZH/DP_JMZH_2024.pdf)

- Participation à une émission de radio locale (région Bourgogne France Comté) animée par Réserves naturelles de France.
- Réponses à la presse sur la JMZH.
- Co-organisation du lancement national avec l'EPTB du Lez et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, le 1<sup>er</sup> février 2024. Couplée à l'inauguration des 14<sup>ème</sup> Galerie éphémère.



- La journée consacrée à la question « Les zones humides, territoires de demain ? » a vu la participation de plus de 100 personnes sur place.
- Proposé pour la première fois sous forme d'ateliers participatifs, le Lancement de la JMZH 2024 a fait l'objet d'un [document de valorisation des idées abordées dans les ateliers](#).

- Plus de 975 animations ont eu lieu au niveau national, dont 34% dans les sites Ramsar.



- Les animations françaises représentent plus de la moitié des animations mondiales.
- Bilan imprimé en petit tirage et remis à la Secrétaire Générale de la convention de Ramsar et au Directeur de l'Eau et de la Biodiversité. (15 mai)



[https://www.zones-humides.org/sites/default/files/images/JMZH/Bilan\\_JMZH\\_2024.pdf](https://www.zones-humides.org/sites/default/files/images/JMZH/Bilan_JMZH_2024.pdf)

- Réunion du COPIL national organisée le 21 juin 2024 pour présenter le bilan 2024 et commencer à préparer l'édition 2025.

#### JMZH 2025

- Réunion du COPIL national les 9 octobre et 12 décembre 2024.
- Réunion du groupe de travail dédié à la communication sur la JMZH les : 24 juin, 30 septembre et 11 décembre 2024.
- Réunions de préparation de la journée de lancement national à Amiens : 16 novembre et 16 décembre 2024.
- Rédaction des contenus des nouvelles pages JMZH du site [www.zones-humides.org](http://www.zones-humides.org)
- Suivi des adaptations de la plateforme J'agis pour la nature qui sert au recensement des animations JMZH : 10 juin, 15 novembre.

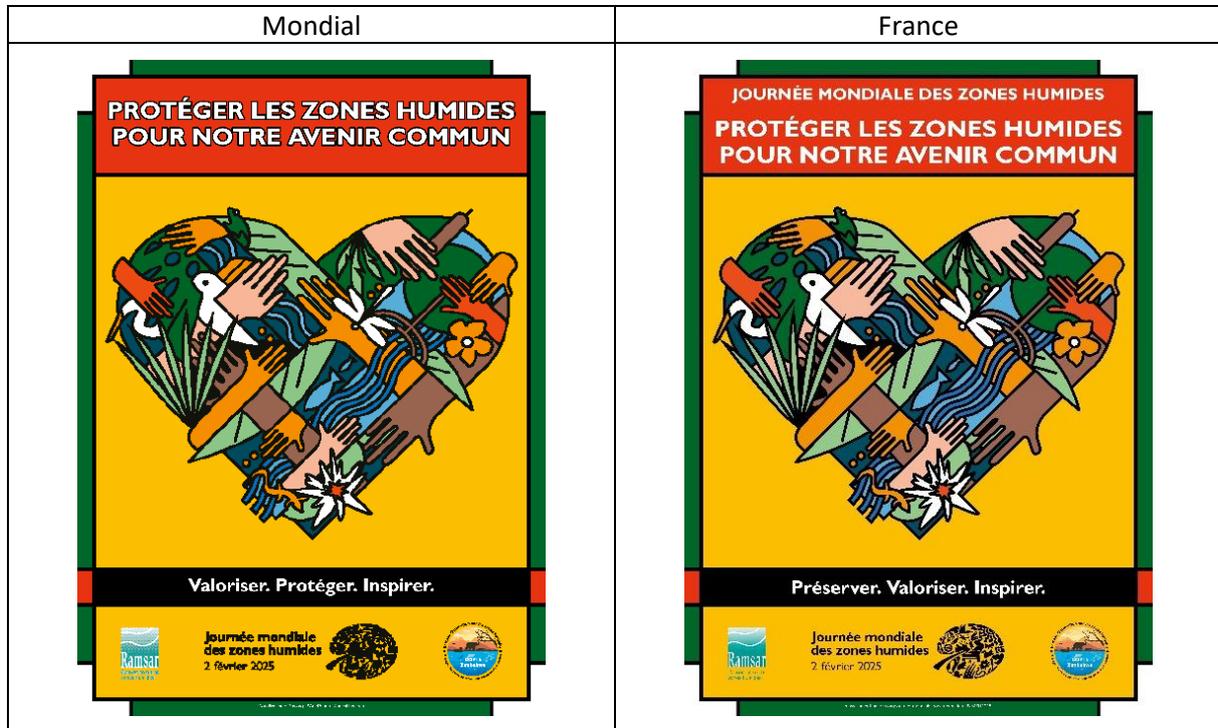
**Journée mondiale  
des zones humides**

2 février 2025

**Protéger les zones humides  
pour notre avenir commun**



- Adaptation du slogan mondial et adaptation du visuel mondial pour la France avec des déclinaisons métropole et outre-mer personnalisables.



### Constitution d'un réseau des centres d'accueil et d'interprétation en zone humide

Pour répondre à un besoin de faciliter les échanges et retours d'expériences, identifié lors des ateliers du 13<sup>ème</sup> séminaire des acteurs des sites Ramsar, améliorer la reconnaissance du label Ramsar et des actions menées pour préserver les zones humides par le grand public, l'association Ramsar France travaille à la constitution d'un réseau des centres d'accueil en zone humide.

- Recensement à la volée des lieux d'accueil du public en zones humides
- Publication au sein de l'Observatoire National de la Biodiversité de l'indicateur « Nombre de visiteurs dans les centres d'accueil en zones humides » :

<https://www.zones-humides.org/actualites/mise-jour-de-l-indice-de-frequentation-des-centres-d-accueil-en-zones-humides>

### Outils de communication

- Fiches de synthèse des sites, réalisées sur la base du modèle proposé par le secrétariat de la convention suite à la COP12 en Uruguay.
  - 2 fiches publiées : Lagon de Moorea et Marais et tourbières des montagnes du Bugey ;
  - 1 fiche mise à jour : Lac du Bourget, marais de Chautagne et de Lavours ;
  - 1 fiche en cours : Etang des Salines ;
  - Traduction et transmission au Secrétariat des nouvelles fiches pour le RSIS (en cours) ;
  - Mise en page des fiches en espagnol (en cours).

- Kakémonos/Roll-up
  - Réalisation de 4 roll-ups : Etangs palavasiens ; Lac du Bourget, Marais de Chautagne et de Lavours ; Marais et tourbières de la montagne du Bugey ; Marais poitevin.



- Plusieurs kakémonos démarrés à différents stades d'avancement. (Marais de Kaw, Basse Mana, Estuaire du Sinnamary, Grand cul-de-sac marin, Brenne)



- Films
  - Les films produits et diffusés en 2021 et 2022 continuent d'être vus sur la chaîne Youtube et utilisés par les membres de l'association.

- « Les sites Ramsar français » (5 min) : 5600 vues dont 600 en 2024.



- « Les sites Ramsar, terres d'eau, terres d'avenir » (15 min) : 2000 vues, dont 630 en 2024.



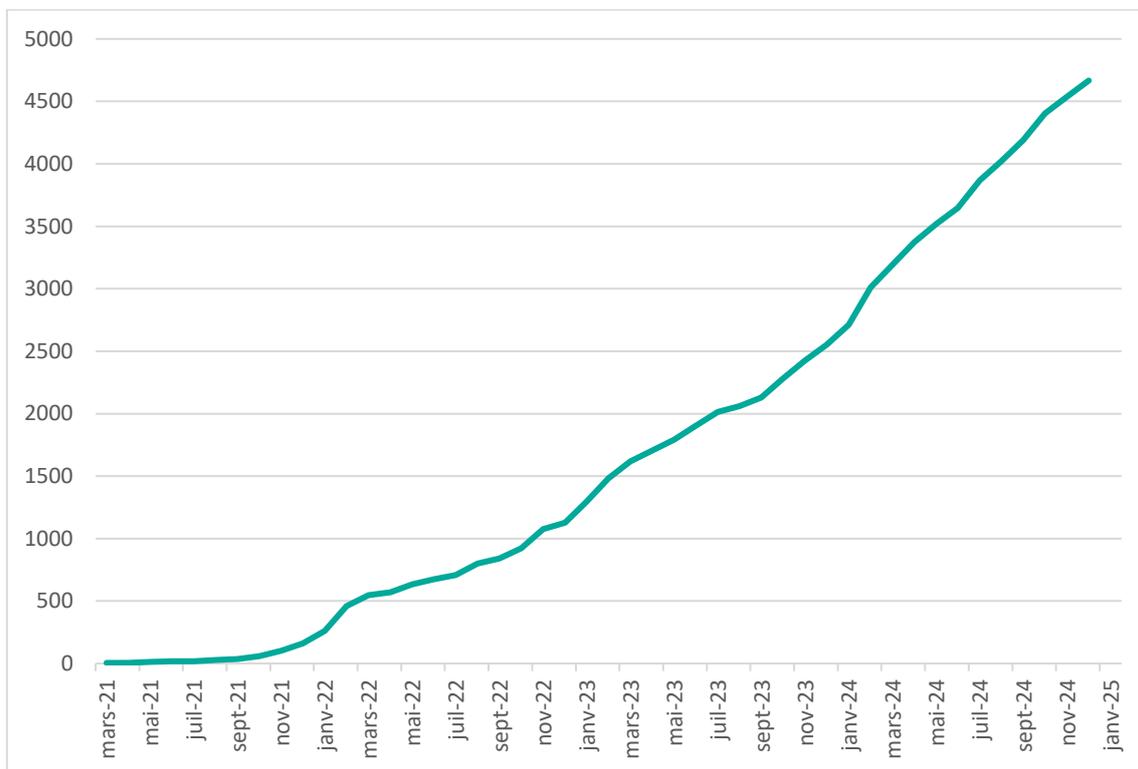
- Production de logos pour identifier les sites Ramsar (commencé en 2022)
  - Définition des règles d'utilisation (en cours).
  - Réalisation au cas par cas en réponse à une demande des sites, notamment ceux récemment labelisés.



MARAIS ET TOURBIÈRES  
DES MONTAGNES  
DU BUGEY

- Animation d'une page LinkedIn « Ramsar France » - <https://fr.linkedin.com/company/asso-ramsar-france>
  - Lancée en mars 2021
  - Posts pour valoriser les sites Ramsar, annoncer les actions de l'association, relayer les initiatives en faveur des zones humides.

	2021 (mars-décembre)	2022	2023	2024	TOTAL (au 31/12/2024)
Nombre d'abonnés	<b>160</b>	<b>966</b>	<b>1427</b>	<b>2114</b>	<b>4667</b>



#### Contribution au Centre de ressources Milieux humides de l'OFB

- Mise à jour des contenus liés à Ramsar sur le site [www.zones-humides.org](http://www.zones-humides.org)
- Mise en ligne des fiches de synthèse des sites et des villes Ramsar (nouvelles, traductions et mises à jour).
- Création des pages dédiées aux nouveaux sites Ramsar.
- Rédaction et mise en ligne d'actualités relatives à Ramsar en France et à l'international. (22)

#### Fresque des zones humides

- Coordination et suivi de la version unifiée de la Fresque des zones humides
- Réunion des parties prenantes : 13 mars 2024,
- Rencontres avec le groupe de travail étudiant : 1<sup>er</sup> octobre, 13 novembre, 6 décembre.

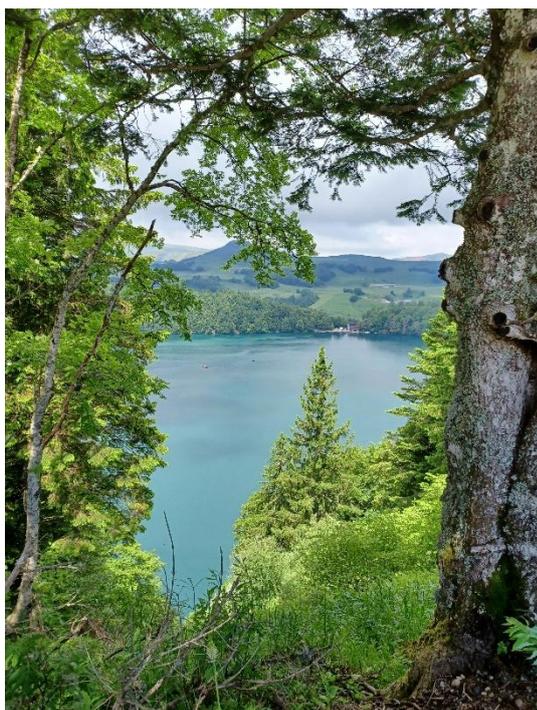


#### Suivi des dossiers des sites potentiels

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| • Val d'Allier bourbonnais,    | • Tourbières du Cézallier et de l'Artense, |
| • Loire des confluences,       | • Marais d'Olonne                          |
| • Marais de Rochefort,         | • Tourbières des Monts d'Arrée,            |
| • Basse vallée de la Charente, | • Tourbières des Saisies beaufortains.     |

Evaluation du site Ramsar potentiel des Tourbières et lacs du Cézallier et de l'Artense

- Visite de la délégation d'évaluation (composée du directeur, de la représentante du MTE, du représentant du MNHN et du représentant du CNPN) du 23 au 26 juin 2024 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire.
- La labellisation du site est suspendue depuis l'annonce de la mise en œuvre de la BCAE2, en France, sur les sites Ramsar.



Visite d'évaluation du site Ramsar potentiel « Tourbières et lacs du Cézallier et de l'Artense © Ghislaine Ferrère

### Conseils d'administration

Cinq conseils d'administration ont eu lieu entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024.

#### CA du 29 mars 2024

- Vie associative (budget, préparation AG)
- Séminaire Ramsar à La Réunion, séminaires 2025 et 2026
- Labellisation et sites en cours
- Bilan de la Journée Mondiale des Zones Humides et journée de lancement
- Villes Ramsar

#### CA du 7 mai 2024

- Arrêt des comptes et budget prévisionnel

#### CA du 3 juillet 2024

- Point financier
- Retour sur l'AG et élection du bureau
- Bilan du séminaire Ramsar 2024
- BCAE2

#### CA du 25 septembre 2024

- Vie associative (budget, adhésions)
- Fresque des ZH
- BCAE2 et sites Ramsar
- Stratégie 2025-2027 de l'association

#### CA du 11 décembre 2024

- Vie associative (subventions, matériel)
- Actualités ZH (BCAE2, PPL Duplomb)
- Stratégie 2025-2027 de l'association
- Préparation du séminaire Ramsar 2025
- Préparation de la JMZH 2025

### Adhérents

En 2024, l'association Ramsar France a dénombré 126 adhérents, répartis comme suit : 19 personnes physiques, 107 personnes morales.

Catégorie de membres	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Personnes morales	34	49	77	75	106	102
Personnes physiques	14	20	21	20	19	17
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>69</b>	<b>98</b>	<b>95</b>	<b>125</b>	<b>119</b>
Evolution		43,8	42,0	-3,1	31,6	-4,8

Catégorie de membres	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Personnes morales	104	43	108	106	112	107
Personnes physiques	15	15	20	19	24	19
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>58</b>	<b>128</b>	<b>125</b>	<b>136</b>	<b>126</b>
Evolution	0,0	-51,3	120,7	-2,3	8,8	-7,4

Le nombre d'adhérents est en légère diminution (-7,5%), due à une variation interannuelle (double adhésion en 2023, non adhésion en 2024 rattrapée en 2025).

La répartition des adhérents est similaire à celle de l'année dernière.

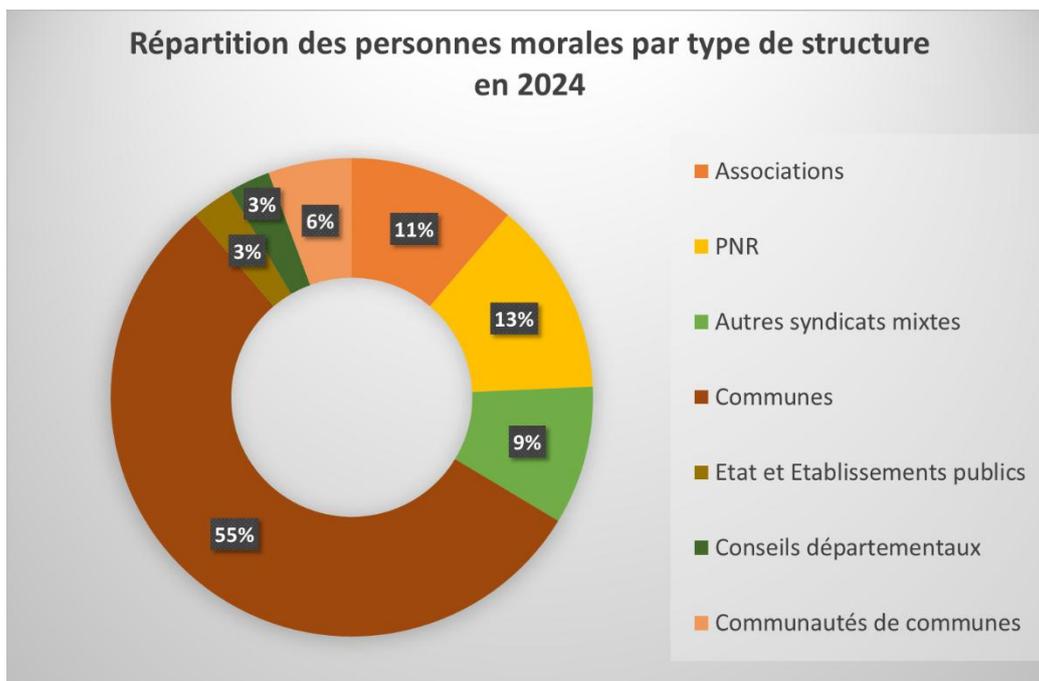
### Adhésions par type de structure 2024

	Nombre	%	Rappel 2023
Associations	12	11	13
PNR	14	13	13
Autres syndicats mixtes	10	9	11
Communes	59	55	54
Etat et Etablissements publics	3	3	1
Conseils départementaux	3	3	3
Communautés de communes	6	6	4
<b>TOTAL</b>	<b>107</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### Répartition des adhérents 2024



### Répartition des personnes morales par type de structure en 2024





L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024. Il a une durée de 12 mois.

Les comptes de l'association sont établis par le cabinet d'expertise comptable Marc Brochut, et audités par le commissaire aux comptes B AUDIT & Associés.

Le compte de résultat affiche un total produits de 163 736€ (204 154€ en 2023) et un total charges de 194 754€ (184 790€ en 2023), dégageant ainsi un résultat de -31 018€ (+19 364€ en 2023).

Les produits ont diminué par rapport à l'année précédente ; cela est dû à l'organisation en 2023 du cercle international des maires des villes Ramsar, et au décalage d'une partie de la subvention OFB sur 2025.

Les charges ont légèrement augmenté, suite à :

- l'organisation du séminaire annuel des acteurs des sites Ramsar, qui avait lieu pour la première fois en Outre-mer, et dont les coûts (organisation, déplacement) étaient plus élevés,
- une augmentation des salaires (évolution due à l'inflation, rattrapage de salaires pour se conformer à la loi),
- un retour à une contribution classique au lancement de la JMZH.

**Budget prévisionnel - du 01/01/2025 au 31/12/2025 - 12 mois**

Association Ramsar France

Dépenses		Recettes	
Salaires et formation professionnelle	81 000	Subv. OFB2025	85 000
Cotisations patronales	39 900	<i>dont report subv. OFB2024</i>	15 000
Location locaux	4 265	Subv. MTE 2025	50 000
Contribution séminaire Ramsar 2025	10 000	Mécénat Danone/Evian	10 000
Contribution Journée lancement JMZH 2025	12 000	Adhésions et dons	11 675
Participation COP15 Ramsar	5 000	Fonds propres	28 540
Frais généraux (déplacements, fournitures, frais postaux etc.)	9 500	<i>dont Fonds dédiés kakémonos</i>	5 000
Frais déplacements administrateurs	500	<i>dont Fonds propres</i>	23 540
Plaidoyer ZH (tps partagé, dépenses mutualisées coalition ZH)	10 000		
Communication (10 kakémonos, impression bilans JMZH)	5 500		
Honoraires (cabinet comptable et commissaire aux comptes)	4 000		
Assurance responsabilité civile	500		
Frais bancaires	200		
Dotation aux provisions (retraite)	2 200		
Dotation aux amortissements	650		
<b>TOTAL</b>	<b>185 215</b>	<b>TOTAL</b>	<b>185 215</b>

